



Mairie de COMPREGNAC

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 04 décembre 2020 à 20 heures.

Présents : Mmes ALVES Mélanie, GUIBERT Céline, MORENO Véronique, SAILLAT Guylaine, Mrs COURTINES Guy, JALBERT Bruno, JULIEN Olivier, LAFON Duncan, LAMBRECHT Mathieu, RIGLER Christian, TREILLET Alexis.

Absents : néant.

Signatures au registre des délibérations.

Secrétaire de séance : SAILLAT Guylaine, adopté à l'unanimité.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 08 novembre 2020 : adopté à l'unanimité.

Madame le Maire propose de faire une minute de silence à la mémoire de Monsieur Gérard PRÊTRE, Président de la Communauté de Communes de 2014 à 2020.

ORDRE DU JOUR :

FINANCES

Autonomie financière du budget de l'eau et de l'assainissement au 01/01/2021

Madame le Maire informe que le budget annexe de l'eau et de l'assainissement de la commune doit appliquer l'autonomie financière du budget annexe des SPIC à partir du 01/01/2021. Il est donc nécessaire que la trésorerie du budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement de la commune soit positive et demeure distincte de celle du budget de la commune.

Une délibération est prise et est adoptée à l'unanimité.

.../...

Décisions modificatives

*Travaux Place du Champ Communal à Comprégnac

Suite au métré réel, les travaux de la place du champ communal n'ont pas assez été budgété, aussi il convient de prendre une décision modificative du compte 2181-14 Bâtiments Communaux vers le compte 2181-27 Aménagement champ communal pour un montant de 800€.

*Travaux Callade du Tarn à Peyre

Un avenant au marché a été signé afin de régulariser les quantités réellement mises en œuvre suite aux décisions prises en cours de chantier (sciage, reprise couronnement mur, béton désactivé, nez de marche en pierres, pose grillage, caniveau, garde-corps supplémentaires). Cet avenant entraîne une augmentation du montant du marché, aussi une décision modificative du compte 2182 Matériels de transport vers le compte 2151-25 Callade du Tarn pour un montant de 3000€.

ADMINISTRATION

Désignation des membres pour les commissions communautaires

Commissions Communautaires	Titulaires	Suppléants
Finances, administration générale	Olivier JULIEN	Duncan LAFON
Aménagement, habitat et gens du voyage	Véronique MORENO	Mélanie ALVES
Développement économique, enseignement supérieur	Mathieu LAMBRECHT	Mélanie ALVES
Tourisme, sports de pleine nature et équipements	Bruno JALBERT	Duncan LAFON
Mobilités, voirie	Olivier JULIEN	Véronique MORENO
Écologie, gestion des déchets, gestion de l'eau	Mathieu LAMBRECHT	Christian RIGLER

Une délibération est prise et est adoptée à l'unanimité.

Motion pour la défense de l'usine Bosch à Rodez : proposition de l'ADM 12

L'Association des Maires de l'Aveyron a adressé une motion à la Commune concernant la défense de l'usine BOSCH. Madame le Maire fait la lecture de cette motion et un avis favorable du conseil est donné

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

- **Logement communal au-dessus de l'atelier municipal :**

Plusieurs personnes sont venues visiter le logement sur novembre et début décembre. Toutes ces personnes étaient intéressées mais n'ont pas donné suite. Aussi, après avis du conseil municipal, il est décidé de l'attribuer à la première réponse favorable. Un dossier est en cours de dépôt. Un rendez-vous doit être pris pour l'état des lieux et la signature du bail.

.../...

- **Demande de subventions :**

- *Prévention routière : avis défavorable

- *Association Française des Sclérosés en Plaques : avis défavorable

- *SPA de Millau :

- La Commune doit avoir une fourrière ou bien signer une convention avec la SPA pour pouvoir déposer les animaux errants et/ou dangereux. Il est décidé de reporter la décision au prochain conseil afin de pouvoir se renseigner.

DIVERS COURRIERS

- * Place du Champ communal :

- Lettre de Madame STRASSER

- Madame le Maire fait la lecture de la lettre et une réponse lui sera apportée

- Mail d'information de Madame MONIER. Madame le Maire en a donné lecture

- Mail de la Direction Départementale des Territoires, Madame le Maire en a fait lecture

- Monsieur STRASSER a saisi la presse. Madame le Maire a été contacté par la presse.

- * Vente de confitures sur domaine public

- Lettre de Mr REGI :

- Madame le Maire fait lecture de la lettre de Monsieur REGI qui indique ne pas être sur le domaine public, ne veut pas payer sa redevance mais préférerait faire un don d'arbres à fleurs à la commune.

- Après échanges, l'équipe n'est pas favorable à ce don et maintient la redevance pour occupation du domaine public pour 2020. Une réponse va lui être apportée.

- * La Fédération des Grands Causses

- La Fédération des Grands Causses a été contacté par un groupe d'habitants de la Commune concernant des travaux de déboisement sur des parcelles. Ces travaux étant réalisés sur des parcelles privées, la commune n'a pas à intervenir.

- L'affaire sur les réseaux sociaux ayant pris un tournant grave menant à des menaces, une main courante a été déposée par le propriétaire des terrains et les sentiers de randonnées ont été fermés car traversant des parcelles privées.

- **Distribution des sacs poubelles :**

- La distribution des sacs poubelles devrait avoir lieu le vendredi 5 mars 2021 de 16h à 20h à la salle des fêtes de Comprégnac pour Comprégnac et Peyre compte tenu du protocole sanitaire. Cette information reste à confirmer.

- Le terrain communal de Comprégnac a été nettoyé. Des barrières ont été installées afin d'éviter les dépôts sauvages de certains particuliers en matière de végétaux.

- Invitation à la réunion de programmation des escapades le 8/12, pas de volontaire

- **Marché de la Truffe :**

- Le Marché de la Truffe doit avoir lieu le 20 décembre 2020 de 10h à 16h en extérieur. Madame le Maire a transmis le dossier complet à Monsieur LAFON du syndicat des trufficulteurs pour la demande d'autorisation préfectorale pour l'organisation d'un événement ou d'une manifestation en raison de la pandémie.

- Il est discuté des projets à mener pour l'année 2021

- réaménagement de la rue de la mairie et son prolongement, poursuite cœur de village à Peyre, etc*

- divers points sont échangés et des solutions seront recherchées.

La séance est levée à 22 heures 34.

Secrétaire de séance : Guylaine SAILLAT